

Le nouveau Domaine Équestre de l'Ubaye

Depuis plusieurs mois déjà, le centre équestre fait peau neuve. Nouveaux paddocks, nouvelles clôtures, nettoyage du manège, réfection des intérieurs, constructions d'abris extérieurs... et un jeune couple de professionnels ubayens qui reprend la gestion du domaine avec de nombreux projets en tête.



Nous l'évoquions dans le précédent numéro du Bachelard en tant que projet, les travaux sont à l'heure actuelle en passe de se terminer. Il s'agissait de rénover le centre équestre afin de le faire correspondre aussi bien aux normes légales qu'aux attentes des différents pratiquants. Cette rénovation était nécessaire pour maintenir cette activité qui présente un intérêt touristique et économique pour la Vallée dans son ensemble.

La Commune a donc financé ou réalisé en direct certains aménagements, notamment la construction de nouveaux paddocks pour accueillir les chevaux, le nettoyage et la pose de nouvelles clôtures, l'élagage de la carrière ou encore le nettoyage du manège couvert.

Les nouveaux gérants sont Mathieu Migayrou et Margot Léautaud, jeune couple de 26 et 27 ans, originaires de la Vallée. Tous les deux sont titulaires du monitorat d'équitation et ont déjà de l'expérience dans la gestion de ce type de structure. Sous leur impulsion, le nouveau Domaine équestre de l'Ubaye entend se positionner sur les différents domaines d'activité historique du centre : l'accueil de propriétaires de chevaux locaux avec un système de pension pour les montures, l'enseignement de l'équitation pour tous les âges, pour le loisirs ou la compétition et enfin, les activités touristiques proprement dites.

Le dynamisme de ces nouveaux gérants n'est plus à démontrer : en complément des travaux entrepris par la Commune,

le couple s'est attelé à la réfection des box intérieurs, à la peinture des façades, à la rénovation des huisseries et à la construction de plusieurs abris supplémentaires pour les chevaux.

Les gérants ont d'ores et déjà obtenu le label École Française d'Équitation, Cheval Club de France et Poney Club de France de la Fédération Française d'Équitation. Un label qui vient garantir aux pratiquants une qualité dans l'accueil, les infrastructures ou concernant les chevaux mis à disposition. Cette démarche, parmi d'autres, devrait permettre au Domaine de redynamiser la pratique à l'année en Ubaye en séduisant les propriétaires de chevaux et de nouveaux cavaliers, jeunes ou moins jeunes. L'accueil de compétitions niveau club au Domaine Équestre devrait également séduire les pratiquants « sportifs ».

En ce qui concerne le volet touristique, le Domaine propose déjà des promenades en poney pour les plus petits, des balades à cheval ou des animations de type goûter d'anniversaire. Au chapitre des projets en cours de mise en place à court ou moyen termes, citons un projet de future Fête du Cheval, le développement de la pratique de *ski joëring* (discipline sportive alliant le ski et un attelage) en station ou encore la création d'un *spring garden*, terrain de cross pour les cavaliers en recherche de sensations.

Pour en savoir plus :
Domaine Équestre de l'Ubaye
04400 Saint Pons
06 87 22 11 10 - 06 70 99 96 87



Quel coût pour la Commune ?

Situé sur le territoire de la Commune de Saint-Pons, le centre équestre est cependant installé sur un terrain appartenant à Uvernet-Fours. C'est donc à la Commune de prendre en charge ces travaux. Pour un budget total de 414 000 €, la Municipalité bénéficie de subventions à hauteur de 75% de la part du Département, de la Région et de l'Union Européenne.

Les coûts de cette rénovation ont été réduits au maximum, notamment du fait de la réalisation de certains travaux par les Services techniques communaux. Par exemple, le bois utilisé pour les paddocks a été coupé sur un terrain communal par les Services technique puis découpé gracieusement à la scierie de la famille Bouvet.

La rénovation du centre équestre fait parti de ces investissements rentabilisables assez rapidement pour la Commune au travers de la délégation de service public qui engage les gérants à s'acquitter d'un loyer auprès de la Commune. Le retour sur investissement pour la Municipalité devrait donc se situer entre 6 et 8 ans.